



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

JEUDI 15 JUIN 2017

LA LNR LANCE LE « GRENELLE DE LA SANTE DES JOUEURS »

A l'issue d'une saison 2016/2017 où l'évolution de l'intensité des impacts sur les terrains de nos championnats a été un sujet de préoccupation constante, la Ligue Nationale de Rugby (LNR) souhaite aujourd'hui mobiliser toutes les parties prenantes pour avancer des solutions efficaces et durables à la hauteur de cet enjeu de santé.

De nombreuses actions ont été mises en œuvre ces dernières années pour mieux protéger les joueurs professionnels comme le Protocole commotion cérébrale, qui sera encore renforcé la saison prochaine avec l'instauration de sanctions et la mise à disposition de flux vidéo spécifiques pour les staffs médicaux pendant le déroulement des matches. Ces actions ont permis et vont continuer à permettre d'améliorer la prise en charge des impacts sur le terrain.

Pour autant, au-delà des mesures déjà adoptées, la LNR souhaite initier une politique ambitieuse et anticiper les évolutions pour faire évoluer les pratiques dans la durée. Elle va ainsi rassembler toutes les parties prenantes du monde du rugby et de la santé des joueurs, pour leur permettre de se saisir collectivement de cette question : un véritable « Grenelle de la santé des joueurs », sous la forme d'une cellule de réflexion pluridisciplinaire pilotée par le Dr. Bernard Dusfour, Président de la Commission médicale de la LNR.

Le projet détaillé sera présenté à l'occasion de l'Assemblée générale de la LNR le 1^{er} juillet prochain. L'objectif sera d'aboutir d'ici la fin de l'année 2017 à des actions et propositions concrètes pouvant être mises en œuvre en TOP 14 et PRO D2 et concernant potentiellement toutes les dimensions de cet enjeu (prévention, formation, arbitrage, équipement, suivi médical...).

Le Président de la LNR Paul Goze a déclaré : « *Quel rugby professionnel voulons-nous demain ? Le rugby moderne est toujours plus frontal et il est de la responsabilité de la LNR, à l'issue d'une saison 2016-2017 durant laquelle cela a été un sujet de préoccupation, de se saisir de ce dossier en collaboration avec toutes les parties prenantes du rugby français et en associant des experts médicaux, pour proposer des actions concrètes permettant de protéger la santé des joueurs professionnels* ».